

ACTUALISATION DU CALENDRIER DES

L'accès piéton aux commerces et aux riverains est maintenu pendant toute la durée des travaux.

En janvier et février 2022, les travaux concernaient la remise en état des réseaux. Durant cette période, une première canalisation pour l'écoulement des eaux pluviales a été posée sous la RD2 sur son côté Est. Une 2ème canalisation sous le côté Ouest de cette rue s'avère nécessaire, les travaux auront lieu entre mars et juillet pendant le deuxième passage de l'entreprise Eiffage pour l'aménagement définitif des tronçons. Par conséquent, les travaux vont durer quelques semaines supplémentaires.

Voici ci-dessous les **dates envisagées pour la finition des aménagements** pour chaque tronçon. Ces dates restent prévisionnelles et peuvent évoluer en fonction de l'avancement des travaux et d'aléas de chantier.

Partie « Route Départementale No. 2 »

Rue Jean de Beaumanoir (partie Nord jusqu'à la rue Haute Rive) : **Rue bloquée du 07 mars au 06 mai**

Rue Jean de Beaumanoir (partie Sud jusqu'à la rue de la mairie) et Place Jean Perrin : **Rue bloquée du 6 mai au 16 juin**

Rue de la Libération (jusqu'à l'ex supérette 8A8) : **Rue bloquée du 16 juin au 26 juillet**

Les enrobés seront réalisés entre le 18 et le 31 juillet. Pendant ces 2 semaines, **la Route Départementale n°2 sera bloquée pendant 2 à 3 jours maximum pour les enrobés de la chaussée.** Le reste de ces 2 semaines sera consacré aux enrobés sur les parties « trottoirs » et n'entraînera pas d'interruption de circulation des véhicules.

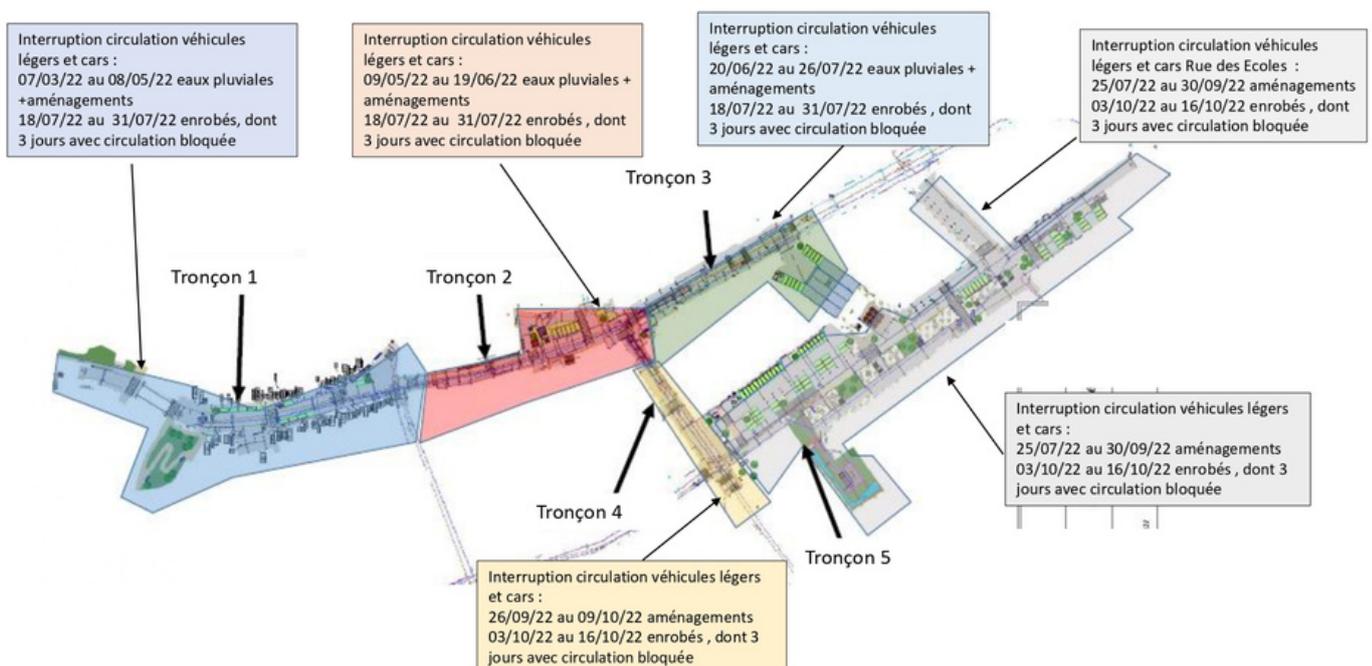
Partie « Bd Gaultier – Rue de la Mairie – Rue des Écoles »

Boulevard du Dr E. Gaultier : **Rue bloquée du 25 juillet au 25 septembre**

Rue des écoles : **Rue bloquée du 25 juillet au 30 septembre**

Rue de la mairie : **Rue bloquée du 26 septembre au 9 octobre**

Les enrobés seront mis entre le 3 et le 16 octobre. Pendant ces 2 semaines, **ces 3 rues seront bloquées pendant 2 à 3 jours maximum pour les enrobés de la chaussée.** Le reste de ces 2 semaines sera consacré aux enrobés sur les parties « trottoirs » et n'entraînera pas d'interruption de circulation.



TRAVAUX DU CENTRE-BOURG

Informations générales

- Les poids-lourds restent déviés pendant toute la durée des travaux intervenant sur la D2, du 05/01/22 au 31/07/22.
- Un contournement du bourg a été mis en place par le département depuis l'entrée Nord d'Evran vers Plesder et la Délèche ou via Calorguen ...
- La circulation des véhicules légers et des cars scolaires sera ponctuellement déviée, selon les tronçons concernés. La circulation sera rétablie sur chaque tronçon au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- La ligne 7 Rennes-Dinard BreizhGo est maintenue tout au long des travaux. Cependant, du 07/03/22 au 08/05/22, lors des travaux sur le tronçon 1, la circulation sera conservée uniquement le matin jusqu'à 8h et à partir de 17h30 jusqu'à la fin du service ainsi que les week-ends toute la journée.
- La rue Haute Rive restera à double sens de circulation avec interdiction de stationnement pendant toute la durée des travaux, pour permettre la déviation de la circulation de la route principale.
- La circulation sera totalement rétablie sur la D2 (depuis le pont de l'écluse jusqu'à l'ancienne supérette) à partir du 31/07/2022 pour les véhicules légers et les poids lourds.
- Les conteneurs de tri sélectif situés habituellement sur le parking du Bd Dr. Ernest Gaultier sont déplacés sur le parking de la salle omnisport située rue du Pont Perrin, ce jusqu'à la fin des travaux du boulevard du Dr. Ernest Gaultier.

Les travaux de **démolition de l'ex supérette** et les travaux de **construction de la chaufferie bois** (près de l'école Jules Verne) devraient intervenir entre juin et octobre 2022.

Il faut néanmoins tenir compte des éléments suivants :

- L'accès piéton aux commerces et services est toujours maintenu.
- L'accès au bourg en voiture reste toujours possible, en utilisant les parkings disponibles.
- Le besoin de remettre en état la chaussée, très dégradée.
- Les nécessaires entretiens et réparations des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales, d'eaux usées et télécom (la fibre Très Haut Débit sera disponible en 2025-2026), mutualisés avec les travaux de voirie.
- La nécessité d'aménager le centre bourg : trottoirs, espaces verts, etc. avec l'objectif de le rendre plus accessible et plus accueillant.
- Le fait que ce type de travaux n'ait lieu que très rarement.

Ce nouvel aménagement contribuera à améliorer l'attractivité de notre bourg et donc sa fréquentation par une population bien au-delà de celle des communes du Pays d'Evran. Il participera donc au développement de l'activité commerciale. Il vient en complément d'autres actions conduites par la municipalité (Centre de Santé, espace France Services, gestion des friches...). Ces actions ont pour la plupart été définies lors de l'élaboration de la stratégie "EVRAIN 2030" votée par le conseil municipal en 2019.

De nouveaux arbres devant l'école Jules Verne

Vous l'avez sans doute constaté : les arbres situés sur le boulevard Gaultier ont été coupés mi-février. Si cela est en lien avec les travaux de réfection des réseaux ayant lieu sur le boulevard du 21 février au 6 mars prochain, ce n'est pas la seule raison qui a justifié cette décision. En effet, ces arbres étaient plantés trop serrés les uns des autres, ce qui nécessitait très régulièrement un important travail de taille de la part des services techniques communaux. De plus, certains étaient malades. Le nouvel aménagement des espaces publics du centre bourg prévoit la plantation d'un nombre équivalent d'arbres. Cependant, leur disposition et le choix des essences éviteront la nécessité d'une taille régulière et permettront de mettre en valeur la belle façade du bâtiment Jules Verne, précédemment occultée par la ligne d'arbres. Les arbres coupés seront bien entendu valorisés : certains troncs seront installés dans la cour de l'école Jules Verne, afin de garder une trace de ce passé ; le reste sera broyé pour être utilisé en paillis dans les futurs massifs végétaux.